



Des bornes de recharge implantées dans la MRC de Nicolet-Yamaska

Nicolet, le 29 septembre 2021 – La MRC de Nicolet-Yamaska annonce le 29 septembre en conférence de presse l'implantation de 15 nouvelles bornes de recharge pour véhicules électriques réparties sur l'ensemble de son territoire.

Pour faire l'achat de ces bornes, la MRC a reçu une contribution financière de 50 000\$ du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation dans le cadre du soutien à la coopération intermunicipale du Fonds des régions et ruralité.

L'installation du réseau a été lancée avec le branchement de bornes à Baie-du-Febvre, Grand-Saint-Esprit et Saint-Léonard-d'Aston. L'ensemble des bornes seront installées au cours de l'automne. « Nous sommes fiers de voir les démarches à vocation écologique qu'entreprend la MRC et qui bonifient l'offre des services pour nos résidents et pour l'accueil de la population. Nous voyons que cette borne ici à Saint-Léonard-d'Aston est bien appréciée de nos citoyens », commente le maire de cette municipalité, Laurent Marcotte.

Il s'agit de bornes de recharge de niveau 2 dont la recharge est de 1\$/h faisant partie de plus grand réseau de recharges électriques au Québec, soit Le Circuit électrique. « Nous avons choisi de faire affaire avec le Circuit électrique d'Hydro-Québec. Ils ont un service clé en main pour les utilisateurs et l'emplacement de toutes les bornes de recharge est cartographié et accessible avec une application cellulaire ou via "www.lecircuitelectrique.com", mentionne la préfète de la MRC de Nicolet-Yamaska, Geneviève Dubois.

« Nous sommes heureux d'accompagner la MRC de Nicolet-Yamaska dans le déploiement d'une offre de recharge sur son territoire. L'arrivée de ces nouvelles bornes témoignent de son engagement en faveur de la mobilité durable », France Lampron, directrice – Mobilité à Hydro-Québec.

Ce projet entre dans une démarche de mobilité durable entreprise par la MRC, une priorité identifiée au Plan de transition écologique (PTE). « Encore une fois, les actions du Plan de transition écologique sont mises de l'avant dans les gestes posés par la MRC. Nous pouvons également constater que ce projet cadre avec la volonté gouvernementale de favoriser l'électrification des transports », souligne la préfète.

D'ailleurs, la MRC souhaite faciliter l'accueil touristique sur l'ensemble de son territoire. Cette idée de réseau de bornes ajoute un plus quant à l'accès aux électromobilistes.

À propos du Plan de transition écologique

Souhaitant assurer la qualité de vie des citoyens, améliorer la qualité de l'environnement et la résilience du territoire face aux changements climatiques ainsi que préserver une économie innovante et prospère, la MRC de Nicolet-

Yamaska s'est dotée en novembre 2019 d'un Plan de transition écologique. Elle devenait ainsi la toute première à le faire à l'échelle supralocale.

Le plan s'articule autour de cinq grands enjeux : la qualité de l'eau, la gestion des matières résiduelles, la biodiversité et les milieux naturels, les changements climatiques et l'aménagement durable du territoire. Quarante actions ont été identifiées pour s'attaquer à ces enjeux et atteindre les cibles environnementales que la MRC de Nicolet-Yamaska s'est fixées. Un fonds spécialement dédié à la mise en œuvre de ces actions a d'ailleurs été mis sur pied.



BAS DE VIGNETTE (de gauche à droite)

Le maire de la municipalité de Saint-Léonard-D'Aston, M. Laurent Marcotte et la préfète de la MRC de Nicolet-Yamaska, Mme Geneviève Dubois.

- 30 -

Source : Frédérique Gervais
Conseillère en communication
MRC de Nicolet-Yamaska
819 519-2997 poste 2256
f.gervais@mrcny.qc.ca

Information : Stéphanie Lord
Conseillère en environnement
MRC de Nicolet-Yamaska
819 519-2997 poste 2251
s.lord@mrcny.qc.ca

